



Section I - Avis d'appel public à candidature de marché public

Objet : Maintenance des équipements de contrôle du spectre des fréquences de l'ARCEP BENIN.

APCM N° S_DR_70039 du **08 AVR 2020**

Avis Général de Passation N° 037/ARCEP/PRMP/SPMP/2020

1. Cet Avis d'appel public à candidature de marché public fait suite au plan de passation de marchés publics paru dans le journal "La Nation" dans sa parution du 27 janvier 2020 et sur le site Web de l'ARCEP BENIN.
2. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour **la maintenance des équipements de contrôle du spectre des fréquences de l'ARCEP BENIN.**

L'objectif visé est de maintenir et de garantir le bon état de fonctionnement du système de contrôle et des équipements/outils de mesure du spectre de l'ARCEP BENIN.

3. La durée d'exécution du présent marché est de **trois (3) ans** avec une évaluation annuelle du respect des obligations contractuelles qui peut être sanctionné par le renouvellement ou non du contrat.

Demande de Renseignements et de Prix pour la maintenance des équipements de contrôle du spectre des fréquences de l'ARCEP BENIN

BON A LANCER

4. Les exigences en matière de qualification sont :

CAPACITE FINANCIERE

Le prestataire doit fournir une **attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière**, prouvant qu'il dispose d'une ligne de crédits à hauteur de 25% du montant de son offre. (**pièce éliminatoire**).

CAPACITES TECHNIQUES ET EXPERIENCES

Le soumissionnaire devra :

- avoir une expertise professionnelle confirmée de cinq (05) ans dans le domaine des radiocommunications (*registre de commerce, statut ou attestations*);
- avoir exécuté au moins trois (03) missions similaires notamment : une campagne de mesure du spectre des fréquences radioélectriques, l'installation et la configuration d'un système de contrôle de spectre ainsi que la maintenance d'un système de contrôle du spectre au cours des cinq (05) dernières années (**éliminatoire**) ;
- disposer d'un accord de collaboration ou d'un certificat signé par Rohde & Schwarz, prouvant qu'il a le droit d'intervenir sur les équipements Rohde & Schwarz (**pièce éliminatoire**) ;

Par ailleurs, le soumissionnaire doit disposer d'un personnel clé composé de deux (02) personnes au moins ayant respectivement :

- une expérience professionnelle minimale de dix (10) ans dans le domaine du contrôle du spectre, l'exploitation des équipements et outils de mesure du spectre ;
- une expérience minimale de dix (10) ans dans la mise en place d'un système de contrôle du spectre interfacé avec un système de gestion des fréquences.

Les entreprises naissantes qui disposent **de moins de trois (03) années** d'existence quant à elle, doivent fournir les preuves de qualifications et les références professionnelles du personnel clé ci-dessus citées.

Demande de Renseignements et de Prix pour la maintenance des équipements de contrôle du spectre des fréquences de l'ARCEP BENIN

BON A LANCER

NB: Toutes les qualifications et expériences sont à justifier par des attestations de bonne fin d'exécution, procès-verbal de réception ou copies de contrat similaires signés, Curriculum Vitae et diplômes.

Voir le document de **Demande de Renseignements et de Prix** pour les informations détaillées.

5. La sélection de l'attributaire se fera sur la base de l'offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou obtenir le dossier de demande de renseignements et de prix de **08 heures à 12 heures 30 minutes** et de **15 heures à 18 heures 30 minutes** à l'adresse mentionnée ci-après :

**SECRETARIAT PERMANENT DES MARCHES PUBLICS DE L'ARCEP
BENIN (SPMP) SIS AU 1^{ER} ETAGE DE L'IMMEUBLE MAERSK HOUSE
ZONE OCBN, LOT 531, 01 BP 2034 COTONOU (BENIN)**

TEL : +229 21 31 01 65, FAX : +229 21 31 00 67

COURRIEL : spmp@arcep.bj

7. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées sous plis fermé en quatre (04) exemplaires dont un (01) original portant la mention « ORIGINAL » et trois (03) copies portant la mention « COPIE », au plus tard le à 10 heures précises à l'adresse ci-dessus mentionnée. Les offres qui ne parviendront pas aux dates et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
8. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés dans la salle de conférence du Secrétariat exécutif de l'ARCEP BENIN, le **22 AVR. 2020** à 10 heures 30 minutes.

Demande de Renseignements et de Prix pour la maintenance des équipements de contrôle du spectre des fréquences de l'ARCEP BENIN

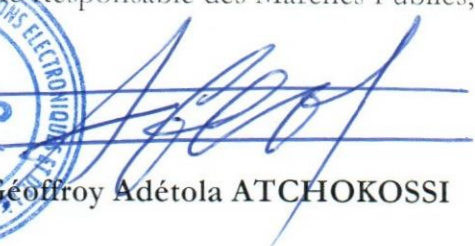
BON A LANCER

9. Les offres devront demeurer valides pendant **une période de trente (30) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **d'un million trois cent cinquante-cinq mille neuf cent vingt (1 355 920) Francs CFA**, conformément aux dispositions de l'article 78 du code des marchés publics en vigueur en République du Bénin.

Cotonou, le ... **08 AVR 2020** ...

La Personne Responsable des Marchés Publics,




Géoffroy Adétola ATCHOKOSI

*Demande de Renseignements et de Prix pour la maintenance des équipements de contrôle du spectre
des fréquences de l'ARCEP BENIN*

BON A LANCER